

RÈGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES

SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Trophée FIA pour Rallyes de Régularité Historiques («le Trophée») est réservé aux Pilotes inscrits et Copilotes inscrits. Les «Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats FIA, Challenges, Trophées et Coupes de la FIA et à leurs Compétitions qualificatives autres que celles se déroulant sur circuit» doivent être respectées, sauf indication contraire ci-après, ainsi que les prescriptions de l'Annexe K du Code Sportif International de la FIA. Le Règlement Particulier de chaque Compétition sera conforme au modèle standard établi par la FIA. La vitesse moyenne de tout «test» sera au maximum de 50 km/h.

2. VOITURES ADMISES

Voitures des Périodes B, C, D, E, F, G, H et I, sans division de classe. Les voitures de Période J1 et J2 peuvent participer, mais sans marquer de points.

3. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Il y aura un maximum de 15 Compétitions et un minimum de 6. Il y aura un maximum de deux Compétitions par pays, mais une dérogation est possible si une Compétition importante a lieu hors du pays de l'organisateur/ASN.

4. CARACTÉRISTIQUES DES COMPÉTITIONS

Aucun nombre minimum de partants n'est requis. Dans chaque Compétition, il devra y avoir deux jours (48 heures) au moins entre l'heure de départ de la première voiture et l'heure à laquelle la première voiture franchit la ligne d'arrivée. Les organisateurs des Compétitions sont encouragés à utiliser divers «tests» et formats mais ceux-ci doivent être clairement indiqués dans le Règlement Particulier. Longueur minimale du parcours : 300 km. Nombre minimal de tests de régularité : 6.

5. LICENCES DE COMPÉTITION

Les Pilotes doivent :
- soit être en possession d'une quelconque Licence Pilote de Compétition, valable pour l'année en cours et la Compétition en question,
- soit obtenir de l'organisateur un «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité». Ces «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité» seront délivrés pendant les vérifications administratives de la Compétition et feront l'objet du paiement d'un droit.

6. CLASSEMENT

Il y aura d'une part un classement des Pilotes inscrits et d'autre part, un classement des Copilotes inscrits.

Les points suivants seront attribués, en fonction du classement général, sans tenir compte de la période :

1er	10 points
2e	8 points
3e	6 points
4e	5 points
5e	4 points
6e	3 points
7e	2 points
8e	1 point.

De plus des points supplémentaires seront attribués comme suit :

Pour chaque «partant»

– les équipages (Pilote et Copilote) doivent se présenter au contrôle de départ (ou cérémonie de départ), avec leur voiture et dans le temps imparti pour être considéré comme partant.
– 1 point.

1. GENERAL PROVISIONS

The FIA Trophy for Historic Regularity Rallies («the Trophy») is reserved for registered drivers and registered Co-drivers. The «General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Challenges, Trophies and Cups and to their qualifying Competitions other than those run on circuits» will be observed unless otherwise stated hereafter, as well as the prescriptions of Appendix K to the FIA International Sporting Code. The Supplementary Regulations of each Competition will follow the standard model established by the FIA. The average speed of any «test» shall have a maximum of 50kph.

2. ELIGIBLE CARS

Cars from Periods B, C, D, E, F, G, H and I, with no class divisions. Cars of Periods J1 and J2 can participate without scoring points.

3. CALENDAR OF COMPETITIONS

There will be a maximum of 15 Competitions and a minimum of 6. There will be a maximum of two Competitions per country but this may be waived where significant Competition takes place outside the country of the organiser/ASN.

4. CHARACTERISTICS OF THE COMPETITIONS

No minimum number of starters is required. In each Competition there shall be at least 2 days (48 hours) between the starting time of the first car and the time when the first car crosses the finish line. Competition organisers are encouraged to utilise a variety of "tests" and formats but these must be clearly stated in the Supplementary Regulations.

Minimum length of the course: 300km. Minimum number of regularity tests: 6.

5. COMPETITION LICENCES

Drivers must:
- either hold any kind of Drivers' Competition Licence valid for the current year and the Competition,

- or obtain a «Regularity Rally Driving Permit» from the organiser. These «Regularity Rally Driving Permits» are issued during the administrative checking of the Competition, upon payment of a fee.

6. CLASSIFICATION

There will be on the one hand a classification for registered Drivers and on the other hand a classification for registered Co-drivers.

The following points will be awarded:

Overall classification (irrespective of period)

1st	10 points
2nd	8 points
3rd	6 points
4th	5 points
5th	4 points
6th	3 points
7th	2 points
8th	1 point.

Furthermore, additional points will be awarded as follows:

For each «starter»

– i.e crews (Driver and Co-driver) must report to the start (or ceremonial start) control, with their car and within their due time to be considered as a starter.
– 1 point.

REGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

Pour chaque «classé»

- l'équipage doit être classé dans les résultats finaux.
- 1 point.

Pour chaque période

- | | |
|-------------------|----------|
| 1er de la période | 3 points |
| 2e de la période | 2 points |
| 3e de la période | 1 point. |

Pour la Période E

1 point supplémentaire pour tous ceux ayant terminé.

Pour les Périodes B, C et D

2 points supplémentaires pour tous ceux ayant terminé.

For each «finisher»

- i.e crew must be classified in the final results.
- 1 point.

For each period

- | | |
|---------------|----------|
| 1st in period | 3 points |
| 2nd in period | 2 points |
| 3rd in period | 1 point. |

For Period E

1 extra point for all finishers.

For Periods B, C and D

2 extra points for all finishers.

Rattrapage - Des dispositions seront prises pour que si, lors d'une étape, un équipage saute pour des motifs techniques un contrôle horaire ou un contrôle de passage (qui peut être secret), il puisse être admis à nouveau lors de l'étape suivante (jour).

La pénalité à appliquer sera précisée dans le Règlement Particulier et les voitures concernées pourront faire l'objet de vérifications techniques supplémentaires.

Pour être classée, la voiture doit se présenter au contrôle final.

Catching-up - Provision shall be made for a crew who, for technical reasons, has missed during a leg a time control or a passage control (which can be secret), to be re-admitted to the following leg (day).

The Supplementary Regulations shall specify the penalty to be applied, and such cars may be subject to further scrutineering.

In order to be classified, the car must report to the final control.

7. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Un Passeport Technique Historique de la FIA, un Laissez-Passer pour Voiture de Régularité Historique de la FIA, une Fiche d'Identité ASN ou une Fiche d'Identité de la FIVA en cours de validité doit être disponible au plus tard lors des vérifications techniques.

La période des voitures sera contrôlée avant le début de la Compétition et devra être clairement indiquée dans tous les résultats.

8. CLASSEMENT FINAL DU TROPHÉE

Pour le classement final du Trophée, le nombre de résultats retenus sera de quatre au maximum et les Concurrents devront avoir achevé au moins deux Compétitions.

Les vainqueurs seront le Pilote et le Copilote ayant totalisé le plus grand nombre de points conformément aux conditions établies pour ce Trophée.

Des récompenses supplémentaires peuvent être prévues en fonction du nombre d'engagements.

9. ENGAGEMENTS

Les Pilotes et Copilotes souhaitant marquer des points dans le Trophée devront s'inscrire auprès du Département Historique de la FIA en soumettant une fiche d'engagement au Trophée.

Le droit de participation annuel comprenant le droit d'engagement de la FIA est de €70 pour le Pilote et de €70 pour le Copilote.

La fiche d'engagement pourra être obtenue auprès du Département Historique de la FIA et il sera possible de s'engager au Trophée à tout moment au cours de la saison.

Les Pilotes et Copilotes recevront leur bulletin d'engagement du Département Historique de la FIA :

Département Historique de la FIA
2, Chemin de Blandonnet
CP296
1215 Genève 15
Suisse

Tél : +41 22 544 44 00
Fax : +41 22 544 44 50
historicentry@fia.com

7. SCRUTINEERING

An FIA Historic Technical Passport, an FIA Historic Regularity Car Pass, an Identity Card issued by an ASN or a FIVA Identity Card currently valid must be available at the latest during scrutineering.

The period of the cars will be checked before the start of the Competition and must be clearly stated in all classifications.

8. FINAL CLASSIFICATION OF THE TROPHY

For the final classification of the Trophy, four results at most will be taken into consideration and the Competitors must have completed at least two Competitions.

The winners will be the Driver and Co-driver having scored the largest number of points under the conditions fixed for this Trophy.

Additional awards may be made depending on the level of entries.

9. ENTRIES

Drivers and co-drivers wishing to score points in the Trophy must register with the FIA Historic Department by submitting a Trophy entry form.

The yearly participation fee including the FIA entry fee is €70 for the Driver and €70 for the Co-driver.

The entry form shall be obtained from the FIA Historic Department and the Trophy can be entered at any time during the season.

The Drivers and Co-drivers will receive their entry forms from the FIA Historic Department:

FIA Historic Department
2, Chemin de Blandonnet
PO Box 296
1215 Geneva 15
Switzerland

Tel: +41 22 544 44 00
Fax: +41 22 544 44 50
historicentry@fia.com